



CRITERES D'ACCES AU STAGE

Procédure de sélection :

La sélection se fera sur base des classements LBFA outdoor 2024* (BeAthletics), par discipline et par année de naissance, arrêtés au 17 juin 2024.

Les classements ne sont valables que pour les épreuves reprises au programme des championnats internationaux de la catégorie concernée.

*Performances à partir du 01/04/2024.

Ordre de priorité :

Le nombre de places est limité (Cf. point suivant) et des priorités seront accordées selon :

1. Le statut ADEPS de l'athlète (Espoir Sportif, Jeune Talent) dans sa discipline de statut.
2. Le classement de l'athlète, en date du 17 juin 2024, au ranking de son année de naissance et de sa discipline.
3. La date d'inscription via le formulaire.
4. Les impératifs liés à l'hébergement.

Nombre de places disponibles :

- Sprint : 7 athlètes.
- Haies : 7 athlètes.
- Demi-fond : 10 athlètes.
- Sauts horizontaux : 7 athlètes.
- Saut à la perche : 7 athlètes.
- Saut en hauteur : 7 athlètes.
- Lancers : 7 athlètes.
- Epreuves combinées : 7 athlètes.

Remarques générales :

La Direction Technique se réserve le droit de sélectionner un athlète qui n'a pas satisfait aux critères de sélection.